



Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Distr. limitée
6 janvier 2025

Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2025

10 et 11 février 2025

Point 1 de l'ordre du jour provisoire¹

Questions d'organisation

Ordre du jour provisoire annoté et plan de travail de la première session ordinaire des 10 et 11 février 2025

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Ordre du jour provisoire

1. Questions d'organisation
2. Questions d'audit
3. Examen mené par le Corps commun d'inspection sur la gouvernance et la supervision des Conseils d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)
4. Culture institutionnelle et lutte contre la discrimination et le racisme
5. Gestion des risques
6. Réunion conjointe du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
7. Questions diverses

¹ UNW/2025/L.1

Remarque : Le présent document a été élaboré dans son intégralité par ONU-Femmes.



Annotations

Point 1

Questions d'organisation

Conformément à la décision 2014/5 relative à l'élection du Bureau du Conseil d'administration et à l'article 7 du règlement intérieur du Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Conseil d'administration élit un nouveau Bureau composé d'un(e) Président(e) et de quatre vice-président(e)s, lors de la première séance de sa première session ordinaire, qui devrait se tenir le 10 janvier 2025.

Le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de sa première session ordinaire de 2025 (UNW/2025/L.1) ainsi que le plan de travail pour 2025. Il conviendra également de l'ordre du jour et du plan de travail pour la session annuelle de 2025. Il pourra aussi adopter le rapport de sa deuxième session ordinaire de 2024, qui s'est tenue les 10 et 11 septembre 2024.

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté et plan de travail de la première session ordinaire de 2025 (UNW/2025/L.1)

Plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2025 (UNW/2025/L.2)

Projet d'ordre du jour provisoire et de plan de travail pour la session annuelle de 2025 (UNW/2025/CRP.1)

Rapport de la deuxième session ordinaire de 2024 (UNW/2024/8)

Décisions adoptées par le Conseil d'administration à ses sessions de 2024 (UNW/2024/9)

Point 2

Questions relatives à l'audit

Le rapport financier, les états financiers audités d'ONU-Femmes et les rapports du Comité des commissaires aux comptes sont présentés au Conseil d'administration une fois par an, lors de la première session ordinaire, afin que ce dernier puisse prendre connaissance de tout commentaire relatif au rapport formulé par la Cinquième Commission pendant la session en cours de l'Assemblée générale.

Par ailleurs, le Conseil d'administration dispose également des rapports suivants : a) Suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans ses rapports sur les fonds et programmes des Nations Unies pour l'année terminée le 31 décembre 2023, et b) Statut actualisé des mesures de gestion d'ONU-Femmes visant à répondre aux recommandations en suspens en matière d'audit.

Documentation

Rapport financier et états financiers vérifiés de l'année terminée le 31 décembre 2023 et Rapport du Comité des commissaires aux comptes ([A/79/5/Add.12](#))*

Suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans ses rapports sur les fonds et programmes des Nations Unies pour l'année terminée le 31 décembre 2023 ([A/79/328/Add.1](#))

Statut actualisé des mesures de gestion d'ONU-Femmes visant à répondre aux recommandations en suspens en matière d'audit

Point 3

Examen mené par le Corps commun d'inspection sur la gouvernance et la supervision des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes

Conformément au paragraphe 7 de sa décision 2024/3, le Conseil d'administration est mandaté pour discuter des progrès en matière de prise en compte de l'examen mené par le Corps commun d'inspection sur la gouvernance et la supervision des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes ([JIU/REP/2023/7](#)) à chaque session formelle, jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement.

Conformément aux paragraphes 9, 10 et 14 de sa décision 2024/3, le Conseil d'administration se verra remettre des notes d'information sur i) les premiers commentaires de la direction d'ONU-Femmes concernant le rapport du Corps commun d'inspection et ii) les premiers commentaires des directeurs/chefs des bureaux indépendants concernant le rapport du Corps commun d'inspection, et le Conseil d'administration adoptera le mandat du groupe de travail conjoint.

Documentation

Mandat du groupe de travail conjoint*

Note d'information sur l'examen mené par le Corps commun d'inspection sur la gouvernance et la supervision des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes : premiers commentaires de la direction d'ONU-Femmes

Note d'information sur l'examen mené par le Corps commun d'inspection sur la gouvernance et la supervision des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes : premiers commentaires des services indépendants d'évaluation et d'audit d'ONU-Femmes

Note d'information sur l'examen mené par le Corps commun d'inspection sur la gouvernance et la supervision des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes : première réponse du Bureau de la déontologie du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes

Point 4

Culture institutionnelle et lutte contre la discrimination et le racisme

Conformément au paragraphe 5 de sa décision 2024/6 et à la pratique des Conseils d'administration d'autres entités, la Présidente du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS et d'ONU-Femmes s'adresse chaque année au Conseil

d'administration au cours de la première session ordinaire, après quoi ONU-Femmes fait part de ses observations sur lesdites mesures.

Conformément aux paragraphes 4 et 12 de sa décision 2024/6, ONU-Femmes fournira un compte rendu de sa culture institutionnelle et des mesures adoptées pour prévenir et combattre toutes les formes de discrimination, y compris un compte rendu des délais de mise en œuvre des recommandations propres à chaque entité formulées dans la note du Corps commun d'inspection relative à « l'examen des mesures et mécanismes de lutte contre le racisme et la discrimination raciale dans les entités du système des Nations Unies pour une gestion propice à l'efficacité institutionnelle » (JIU/NOTE/2022/1/Rev.1).

Conformément à la demande du Conseil d'administration, le Bureau de l'Ombudsman pour les fonds et programmes des Nations Unies présentera son rapport annuel, suivi d'une réponse d'ONU-Femmes sur l'action correspondante de la direction.

Documentation

Compte rendu sur la culture institutionnelle et la lutte contre la discrimination et le racisme*

Rapport annuel 2023 du Bureau de l'Ombudsman pour les fonds et programmes des Nations Unies

Point 5

Gestion des risques

Conformément au paragraphe 6 de sa décision 2024/1, ONU-Femmes fournira un compte rendu sur les efforts déployés en continu pour améliorer le système de gestion des risques institutionnels et des risques critiques revêtant une importance stratégique.

Documentation

Compte rendu sur les efforts continus d'amélioration du système de gestion des risques institutionnels et des risques critiques revêtant une importance stratégique*

Point 6

Réunion conjointe du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

Conformément à la demande formulée par le Conseil d'administration lors de sa session annuelle de 2018, ONU-Femmes fournit des comptes rendus réguliers sur la mise en œuvre des points de décision du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida.

Documentation

Compte rendu sur la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

Point 7**Questions diverses**

Le Conseil d'administration examinera toute question qui sera posée et prendra des décisions à ce propos.

Documentation

Aucune documentation préliminaire n'est prévue.

*Documents parlementaires soumis pour action

Plan de travail provisoire

<i>Jour</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Sujet</i>
Lundi 10 février	10 h – 13 h	1.	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et du plan de travail de la première session ordinaire de 2025 • Adoption du plan de travail annuel pour 2025 • Adoption du rapport de la deuxième session ordinaire de 2024 Ouverture de la session <ul style="list-style-type: none"> • Déclarations de la Présidence du Conseil d'administration et de la Secrétaire générale adjointe/Directrice exécutive <i>Invitation des participants à s'exprimer</i>
	13 h 15 – 14 h 30		<i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>
	15 h – 18 h	2.	Questions relatives à l'audit <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du rapport financier et des états financiers audités de l'année terminée le 31 décembre 2023 et du Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'année terminée le 31 décembre 2023* • Suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans ses rapports sur les fonds et programmes des Nations Unies pour l'année terminée le 31 décembre 2023 • Statut actualisé des mesures de gestion d'ONU-Femmes visant à répondre aux recommandations en suspens en matière d'audit • Réponse de la direction <i>Ouverture des débats</i>

		3.	<p>Examen mené par le Corps commun d'inspection sur la gouvernance et la supervision des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compte rendu sur l'état d'avancement de l'examen mené par le Corps commun d'inspection* <p><i>Ouverture des débats</i></p> <p><i>Consultations informelles sur les projets de décision, si nécessaire</i></p>
	<i>Après la réunion</i>		
Mardi 11 février	10 h – 13 h	4.	<p>Culture institutionnelle et lutte contre la discrimination et le racisme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déclaration de la Présidence du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS et d'ONU-Femmes et mesures prises par la direction • Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman pour les fonds et programmes des Nations Unies • Compte rendu sur la culture institutionnelle et la lutte contre la discrimination et le racisme* <p><i>Ouverture des débats</i></p>
	13 h 15 – 14 h 30	5.	<p>Gestion des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compte rendu sur les efforts déployés en continu pour améliorer le système de gestion des risques institutionnels et des risques critiques revêtant une importance stratégique* <p><i>Ouverture des débats</i></p> <p><i>Consultations informelles sur les projets de décision</i></p>
	15 h – 18 h	6.	<p>Réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesures prises à la suite des recommandations et décisions adoptées durant la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida <p><i>Ouverture des débats</i></p>
		7.	<p>Questions diverses</p> <p><i>Adoption des projets de décision</i></p>
		1.	<p>Questions d'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approbation de l'ordre du jour provisoire et du plan de travail pour la session annuelle de 2025 <p>Clôture de la session</p>

- Déclarations de la Présidence du Conseil d'administration et de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive d'ONU-Femmes

*Documents parlementaires soumis au Conseil d'administration pour action
